

Saint-Avit-Frandat au 25/09/2023

Patrimoine : castelnau, 1 églises, 1 châteaux.

Le village de Saint-Avit-Frandat est un village castral situé sur une butte. Il se présente sous forme d'un plan presque carré, traversé par une rue principale d'axe nord-ouest/sud-est. Deux ruelles secondaires desservent les maisons accolées à l'enceinte, au nord et au sud de cette rue principale.

Frandat était un village, réuni en 1823 au village de Saint-Avit. Le lieu-dit Frandat subsiste tout à l'est.

Protection MH : Un monument protégé (château inscrit et classé en 1980).

Altitude : 180 m

90 habitants

Maire actuel : Serge Pivetta

(cf

<http://tresordesregions.mgm.fr/Mdir3.php?p=epci.php&lepci=Lomagnegersoise®ion=76> et https://theses.hal.science/tel-01923512/file/Comet_Anais_2_annexes.pdf , Saint-Avit-Frandat = notice IA32100226 de www.patrimoines.midipyrenees.fr)



Le village comporte principalement les monuments suivants :

- Remparts et portes du village :

Village entouré d'une enceinte (remparts ?).

- Eglise Saint-Avit :



Eglise du 19e siècle située en bout de rue dans le village. Clocher carré. A l'intérieur, très beaux fonts baptismaux.

(cf <https://gascogne-lomagne.fr/categorie/patrimoine/>)

- Château de Lacassagne :



Château (vue aérienne)



Château (façade sud)



Salle des chevaliers de Malte

Château du 13^e siècle situé au lieu-dit La Cassagne à 1 km au sud du village ([43° 58' 25" nord, 0° 39' 09" est](#)).

Primitivement, le château devait être une "tour salle" sur laquelle se sont greffés, au cours des siècles, plusieurs éléments architecturaux. Ce noyau central serait la tour ronde abritant l'escalier sur la façade nord-est. Au 17^e siècle, l'édifice a été cantonné de deux tours rondes, reliées par un balcon supporté par des corbeaux. Au premier étage du château, salle des chevaliers de l'Ordre de Malte du 15^e siècle, décorée de lambris, de peintures et d'un plafond peint, reproduisant la salle du grand conseil du palais du Grand Maître à Malte, détruite par Bonaparte en 1798. Adjonction d'un corps de logis et création du parc à l'anglaise au 17^e siècle.

A l'ouest, une aile d'habitation a été rajoutée au 19^e siècle. Les communs délimitant la cour datent de 1850.

Le château est protégé au titre des Monuments Historiques (arrêté du 20 février 1980) : classé pour la salle au premier étage dite des Chevaliers de Malte avec son décor, et inscrit pour les façades et toitures du château, des communs et de l'orangerie. Propriété d'une société privée.

(cf <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00094910> et <https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/IA00038917> et https://fr.wikipedia.org/wiki/Ch%C3%A2teau_de_Lacassagne)